
[Imprimer](#)

RATP [Recherche fournisseurs] : RFI modernisation de son système d'aide à l'exploitation

Image

La RATP a lancé en 2016 un programme de modernisation de son système d'aide à l'exploitation (SAE), déployé sur les lignes A et B du RER.

Dans ce contexte et afin d'affiner sa stratégie industrielle et de préparer la passation des marchés publics associés, la RATP mène un échange préalable auprès des fournisseurs potentiels. Cet échange préalable est matérialisé par ce RFI qui a pour objectif d'évaluer la faisabilité de projets sur un plan technique et financier. Cet échange préalable doit permettre de réunir les éléments nécessaires à la détermination de solutions techniques répondant au besoin, d'explorer les différents schémas financiers possibles et les cadres contractuels permettant de les supporter. A ce titre, il ne s'agit nullement d'une procédure formalisée relevant de la Directive européenne 2004/17 du 31 mars 2004, ni d'un quelconque engagement de la RATP à lancer ultérieurement une consultation sur l'objet de la Demande d'Informations.

Les réponses au RFI ne constitueront pas des engagements contractuels ou pré-contractuels de la part de leurs auteurs.

L'objectif de la RATP est de disposer d'éléments d'informations pour orienter sa stratégie industrielle vers :

- L'achat d'un système unique qui couvre l'intégralité de ses besoins ;
 - L'achat de modules fonctionnels indépendants intégrés par la RATP, dans un système global dont elle portera l'architecture
- › Les entreprises désireuses de répondre au RFI devront renseigner le document-joint « [Engagement de confidentialité](#) » et en retourner une version scannée complétée, datée, paraphée et signée à l'attention de : Emeline Milhau : emeline.milhau@ratp.fr

Une fois le document retourné, le dossier de RFI sera alors à mis leur disposition dans un délai de 3 jours ouvrés. Ce dossier comprend les pièces suivantes :

- Les Attentes fonctionnelles et techniques
- Les Modalités du RFI
- Le cadre de réponse

La date limite de réponse du RFI est le 5 novembre 2018.

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires pour répondre, les candidats doivent faire parvenir leurs demandes écrites éventuelles :

-
- Pour toute demande relative aux aspects fonctionnels et techniques :
 - › Estelle DESARNAUD : estelle.desarnaud@ratp.fr
 - Les candidats peuvent s'adresser à l'acheteur en charge :
 - › Emeline Milhau : emeline.milhau@ratp.fr